

# SAMOS LEGAL CENTRE NEWSLETTER

## Mise à jour de contexte: un accès aux droits bafoué au sein du CCAC

Alors que les conditions de vie dans le CCAC de Samos se dégradent et que l'accès aux droits est toujours plus compliqué, le travail de l'équipe du Samos Legal Centre est d'autant plus primordial.

En effet, depuis le 14 mai, il y a un problème majeur d'interprétariat dans le camp qui conduit à une rupture de communication entre les autorités du camp et les demandeurs d'asile. Cette carence influence les procédures légales car faute d'interprètes, grand nombre d'entretiens sont reportés, parfois plusieurs fois, sans indication sur leur reprogrammation, laissant les requérants dans l'incompréhension et l'équipe dans la nécessité de devoir s'adapter rapidement aux changements de circonstances.



Au delà des aspects purement liés à la procédure d'asile, les conditions de vie dans le camp ne s'améliorent pas avec un accès à l'eau très limité (1,5L d'eau par jour) malgré des températures qui grimpent, obligeant également les gens à faire la queue des heures au soleil pour recevoir de la nourriture qu'il sera de fait difficile de conserver plus d'une journée.



## Workshops et Q&A

48

demandeurs d'asile ont assisté à des ateliers d'information

43

volontaires d'associations non juridiques ont été sensibilisés à la procédure d'asile et au contexte à Samos

6

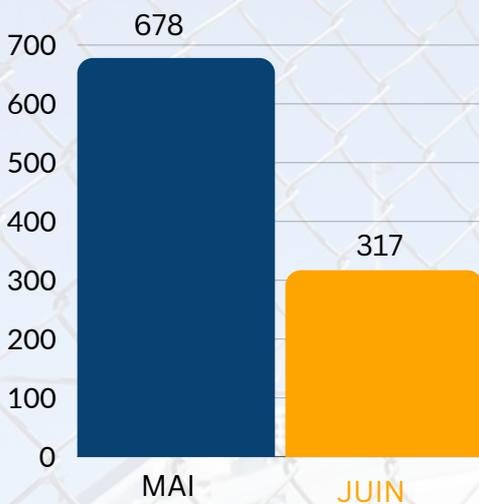
ateliers d'information et de sensibilisation ont été organisés

Chaque mois, l'équipe d'ASFF à Samos se déplace dans les locaux d'autres organisations partenaires afin d'assurer des présentations à propos de la procédure d'asile et de répondre aux questions des participants. Ces ateliers publics d'information sont destinés à toucher un public différent des clients déjà accompagnés par le centre juridique.

Grâce à ces ateliers fréquents sur le site "Alpha Land" de l'association Samos Volunteers, à proximité du camp, ASFF peut notamment aller au contact de personnes qui n'ont pas les moyens financiers pour prendre le bus (4€ l'aller/retour) jusqu'en ville, voire les capacités physiques ou une condition de santé suffisante pour marcher jusqu'au Legal Centre.

## LE PROJET EN CHIFFRES

### Nombre d'arrivées à Samos sur la période:

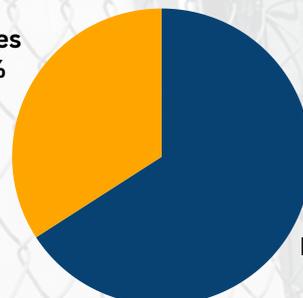


### Notre équipe



### Personnes ayant bénéficié d'une aide directe au cours de la période:

Femmes 34.1%



Hommes 65.9%

29% de ces bénéficiaires sont considéré.e.s comme vulnérables (femmes enceintes, femmes seules, personnes LGBTQIA+).

70

préparations individuelles à l'entretien d'asile

---

# Merci Valentin & Emma !

---



**Nous leur souhaitons tout le meilleur dans leurs projets futurs !**

## **Bienvenue Lucile!**

Nous sommes également très heureux d'accueillir de nouveau **Lucile** au sein de l'équipe à partir de ce mois de juin, en tant que nouvelle cheffe de projet. Elle connaît déjà le contexte de Samos et le projet, ayant travaillé en tant que Legal Officer en début d'année.

Cette newsletter est également l'occasion pour l'équipe de remercier chaleureusement **Valentin** et **Emma** qui ont soutenu le projet en tant que Legal caseworkers au cours des six derniers mois, soit entre janvier et juin 2024.

Sans leur travail et leur investissement quotidiens auprès des demandeurs d'asile, le projet n'aurait pu poursuivre son objectif de rendre accessible la procédure d'asile et d'informer les personnes concernées sur leurs droits.

Le professionnalisme de Valentin, sa curiosité et sa capacité à suivre de près la situation ont été très bénéfiques tant pour l'équipe que pour les candidats qu'il a rencontrés. Nous souhaitons aussi souligner l'aide précieuse qu'il a pu apporter grâce à ses connaissances en arabe.

De même, l'engagement sans faille d'Emma, son autonomie, son empathie et son approche de travail rigoureuse lui ont permis de gagner rapidement la confiance de l'ensemble de l'équipe, qui a apprécié travailler avec elle.



---

# Procédure d'appel & recherches juridiques

---

Dans le cadre de leurs missions, les caseworkers interviennent en soutien au travail des avocates grecques, en réalisant ponctuellement des recherches juridiques. Ces recherches servent, par exemple, lors de la rédaction d'appels ou de mémos après une décision négative. A partir du récit de la personne, il s'agit de trouver des éléments concordants dans la loi ou dans l'actualité du pays concerné, afin de défendre l'argumentaire juridique soulevé dans le recours ou le mémo.

Faire un recours implique de demander le dossier de la personne, de lire tous les documents qu'il contient, y compris la décision et la retranscription de l'entretien, de préparer des notes pour le rendez-vous avec la personne, d'effectuer le rendez-vous (2-3 heures), de rédiger le recours et de le soumettre. Parallèlement, il est important de connaître la date de l'audience afin de demander et préparer les documents pour les envoyer à temps à l'autorité compétente.



43

cas d'appel ont été suivis ces deux derniers mois

10

jours en moyenne pour traiter un cas d'appel

---

## Plaidoyer

---

Fin mai 2024, le Samos Legal Centre a contribué à une plainte commune signée par de nombreuses organisations juridiques en Grèce. Cette plainte visait à dénoncer le manque d'interprètes dans le camp, ce qui rend difficile l'accès des demandeurs d'asile aux informations sur la procédure et les laisse sans protection.

Vous pouvez lire l'intégralité de la [plainte ici](#) (disponible en anglais).

En outre, nous participons avec I Have Rights et HRLP à une plainte adressée au service d'asile grec concernant les entretiens menés à distance. Cette pratique ne respecte pas la loi et a conduit dans certains cas à des jugements négatifs des décisions sur les demandes d'asile.

---

# TEMOIGNAGE

---

S., 23 ans, de Sierra Leone

## La vie dans un camp fermé: isolement social et santé mentale détériorée

Arrivé en Grèce en mars 2023, S. a été contraint de quitter son pays d'origine en raison de ses engagements politiques contre le gouvernement au pouvoir. Cet engagement lui a d'ailleurs valu d'être interpellé et fouillé par la police à plusieurs reprises.

En quête de sécurité, il a quitté illégalement la Sierra Leone et s'est rendu dans un autre pays plus sûr. Au cours de ce voyage particulièrement dangereux et traumatisant, il a été victime d'actes de violence à répétition, y compris de violence sexuelle.

Bien qu'il ait réussi à s'échapper et à atteindre Samos, son séjour sur l'île a été très difficile. S. a dû vivre avec d'autres membres de sa communauté qui, une fois avoir découvert son histoire, lui ont fait subir des remarques violentes et des humiliations.

La situation était devenue tellement insupportable que nous avons dû le référer à MSF pour bénéficier d'un soutien psychologique.

Même après avoir signalé sa détresse aux autorités du camp et avoir réussi à le placer dans un autre conteneur, les remarques n'ont pas cessé.

MSF a produit plusieurs rapports sur sa détresse psychologique et a certifié qu'il souffrait de troubles mentaux. Nous avons, de notre côté, insisté par email pour que les rapports médicaux soient envoyés au service de premier accueil du camp et au HCR pour garantir ses droits en termes de conditions d'accueil.

S. a finalement été transféré dans un autre camp sur le continent en août.

Il était déjà en contact avec nous lorsqu'il s'est présenté à notre bureau en avril pour obtenir de l'aide dans le cadre de son dossier d'asile. En raison de la complexité de son dossier et de sa vulnérabilité particulière, l'une de nos avocates l'a accompagné à son entretien. Nous avons ensuite soumis un mémo après l'entretien afin de fournir des informations supplémentaires pour étayer son dossier. Il a fallu plus d'un an pour que la décision soit rendue.

**Il a enfin obtenu le statut de réfugié en juin !**